

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01182

Numéro SIREN : 439 382 953

Nom ou dénomination : 3D DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004401

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/004401**
n°de gestion : **2015B01182**
n°SIREN : **439 382 953 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 11/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3D DEVELOPPEMENT - Société par actions simplifiée
190 route Nationale 86 42410 Chavanay -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



751959

Désignation de l'entreprise : Société 3D DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 190 RN 86		42410 CHAVANAY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43938295300024		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 30 09 2019	
		N-1 30 09 2018	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

004401 11 JUIN 2020

15 B 1182

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE
ACTIF CIRCULANT
STOCKS
CREANCES
DIVERS

Comptes de régularisation

Cagid Group

Désignation de l'entreprise : <u>Société 3D DEVELOPPEMENT</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :170...000.....)	DA	170 000	170 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	17 000	17 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 677 562	1 651 900
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	134 012	75 661
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 998 574
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12	18
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	136 115	319 385
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 019	5 647
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 213	38 339
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		1 480
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	151 359	364 869
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 149 932	2 279 431
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	151 359	364 869
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		FF	
				services*	FG	115 000	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	115 000		FK		FL	115 000	56 428
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 477	3 561	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	131 477	59 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	23 760	23 707	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 482	2 364	
	Salaires et traitements*					FY		56 285	
	Charges sociales (10)					FZ		29 796	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	5 433	6 520	
				- dotations aux provisions		GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	30 675	118 672
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	100 802	(58 682)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	103 138	208 742	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 431	2 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	6 080		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	113 649	211 542
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	14 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	43 394	9 244	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	57 394	9 244
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56 255	202 298	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	157 057	143 616	

Désignation de l'entreprise : Société 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3		63
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			1 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3		1 063
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6		65
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			29 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6		29 065
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3)		(28 002)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 042		39 952
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	245 129		272 594
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	111 117		196 933
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	134 012		75 661
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 477		3 561
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			5 035
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Ecart de cts déclaration		6		3	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 149 932.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 115 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 134 011.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

D'après la décision des dirigeants, 32 000 € de compte courant ont été abandonné envers la société C.I.R.A

Une correction d'erreur a été comptabilisée concernant les titres de 3D INFRASTRUCTURES pour 14 000 €, les titres ont été dépréciés en totalité

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359		
Matériel de transport	29 672		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 404		3 367
TOTAL	91 434		3 367
Autres participations	251 171		14 000
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	251 201		14 000
TOTAL GENERAL	342 635		17 367

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		780	52 578	52 578
Matériel de transport			29 672	29 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 970	8 801	8 801
TOTAL		3 750	91 051	91 051
Autres participations			265 171	
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			265 201	30
TOTAL GENERAL		3 750	356 252	91 081

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359		780	52 578
Matériel de transport	25 074	4 598		29 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 836	835	2 970	4 701
TOTAL	85 269	5 433	3 750	86 952
TOTAL GENERAL	85 269	5 433	3 750	86 952

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	4 598				
Matériel de bureau informatique mobilier	835				
TOTAL	5 433				
TOTAL GENERAL	5 433				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	6 080	14 000	6 080		14 000
TOTAL	6 080	14 000	6 080		14 000
TOTAL GENERAL	6 080	14 000	6 080		14 000
Dont dotations et reprises financières		14 000	6 080		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	9 947	9 947	
Impôts sur les bénéfices	13 086	13 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 522	1 522	
Groupe et associés	1 600 397	1 600 397	
Débiteurs divers	2 021	2 021	
Charges constatées d'avance	978	978	
TOTAL	1 627 981	1 627 981	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 019	11 019		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 392	1 392		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 658	1 658		
Autres impôts taxes et assimilés	1 164	1 164		
Groupe et associés	136 115	136 115		
TOTAL	151 359	151 359		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	130 228			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	17 000			17 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	38
Total	38

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Emprunts et dettes financières diverses	3 809
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 400
Dettes fiscales et sociales	2 088
Total	13 309

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	978
Total	978

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300911	5 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300914	13 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300915	60 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300916	20 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300918	32 000
Total	130 000

Les abandons de compte courant sont tous soumis à la clause à retour à meilleur fortune.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % -DEFI -SCI LA ROSE -SCI FONTUSA -SARL CIRA -SCI PARC D ACTIVITE DE LA GA -SCI LES TERRASSES DE NEYRON -SCCV 222 au capital de 1000€ -VPL au capital de 270 000€ -3 D INFRASTRUCTURE -SARL ACROPOLE INVEST -SCI LES RESIDENCES DES CHARM -SCI POLE MEDICAL DE ST ROMAI -SCI BEL HORIZON	37 000	330 784	30.00	11 100	11 100			308 000	144 016	48 007	
	1 000	11 380	50.00	500	500	88 043		26 400	11 380	5 690	
	1 524	24 761	50.00	148 000	148 000	288 242		55 040	24 761	12 381	
	8 000	20 375	49.00	4 790	4 790	56 007		647 174	113		
	3 000		33.00	1 000	1 000	133 106					
	3 000	15 603	33.00	1 000	1 000	2 248		7 640	15 603		
	1 000	854	20.00	200	200	2 078			854	184	
	270 000	57 564	20.00	60 080	60 080	31 645		181 465	29 044	8 479	
	40 000	21 687	35.00	14 000		18 756		308 472	1 805		
	8 000	245 848	25.00	21 500	21 500	716 637			204 375		
	3 000		33.33	1 000	1 000	114 979					
	6 000	12 491	16.67	1 000	1 000	97 544			12 491		
	3 000	84 905	33.33	1 000	1 000	52 723		3 218 851	84 905	28 302	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A - françaises	1 000	8 238		1	1	464		17 661	8 238	98	



Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SAS 3 D DEVELOPPEMENT
190, Route Nationale 86

42410 CHAVANAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2019

Commissariat Finances Révisions

Membre de



DIFFERENCE



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 D DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 D DEVELOPPEMENT à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos travaux et diligences d'audit nous nous sommes notamment assurés :

- de la valorisation retenue pour les titres des filiales de la SAS 3D DEVELOPPEMENT comptabilisés à l'actif du bilan

Nous estimons que les principes comptables décrits dans l'annexe sont pertinents et que la présentation d'ensemble des comptes est correctement effectuée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons toutefois que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion

Toujours en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

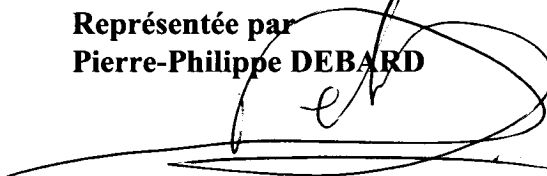
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 11 Mars 2020

Le Commissaire aux Comptes
COMMISSARIAT FINANCES REVISION
Représentée par
Pierre-Philippe DEBARD



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	52 578	52 578				
	Autres immobilisations corporelles	38 473	34 373	4 099	6 165	2 066	33.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	265 171	14 000	251 171	245 091	6 080	2.48
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	30		30	30		
	Total II	356 252	100 952	255 300	251 286	4 014	1.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 947		9 947	22 297	12 350	55.39
	Autres créances	1 617 026		1 617 026	1 788 459	171 433	9.59
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	50 091		50 091		50 091	
	Disponibilités	216 590		216 590	216 491	100	0.05
	Charges constatées d'avance (3)	978		978	897	81	9.03
	Total III	1 894 633		1 894 633	2 028 144	133 512	6.58
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 250 884	100 952	2 149 932	2 279 431	129 498	5.68

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

30

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019	12	Exercice N-1 30/09/2018	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 170 000)	170 000		170 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	17 000		17 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 677 562		1 651 900		25 661	1.55
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	134 012		75 661		58 350	77.12
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 998 574		1 914 562		84 012	4.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
AUTRES FONDS PROPRES	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	12		18		7	36.31
	Emprunts et dettes financières diverses	136 115		319 385		183 270	57.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 019		5 647		5 372	95.13
	Dettes fiscales et sociales	4 213		38 339		34 125	89.01
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			1 480		1 480	100.00
	Total IV	151 359		364 869		213 510	58.52
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total V						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 149 932		2 279 431		129 498	5.68

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

151 359 364 869

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	115 000		115 000	56 428		58 572	103.80
Chiffre d'affaires NET	115 000		115 000	56 428		58 572	103.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 477	3 561		12 917	362.76
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			131 477	59 989		71 488	119.17
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			23 760	23 707		53	0.22
Impôts, taxes et versements assimilés			1 482	2 364		882	37.31
Salaires et traitements				56 285		56 285	100.00
Charges sociales				29 796		29 796	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 433	6 520		1 087	16.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			30 675	118 672		87 997	74.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 802	58 682		159 485	271.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	103 138		208 742		105 604	50.59
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 431		2 800		1 631	58.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 080				6 080	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	113 649		211 542		97 893	46.28
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 000				14 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	43 394		9 244		34 150	369.43
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	57 394		9 244		48 150	520.88
2. Résultat financier (V-VI)	56 255		202 298		146 043	72.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	157 057		143 616		13 442	9.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3		63		60	95.69
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 000		1 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	3		1 063		1 060	99.75
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6		65		59	90.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			29 000		29 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	6		29 065		29 059	99.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3		28 002		27 999	99.99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	23 042		39 952		16 910	42.33
Total des produits (I+III+V+VII)	245 129		272 594		27 465	10.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	111 117		196 933		85 816	43.58
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	134 012		75 661		58 350	77.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 149 932.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 115 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 134 011.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

D'après la décision des dirigeants, 32 000 € de compte courant ont été abandonné envers la société C.I.R.A

Une correction d'erreur a été comptabilisée concernant les titres de 3D INFRASTRUCTURES pour 14 000 €, les titres ont été dépréciés en totalité

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359		
Matériel de transport	29 672		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 404		3 367
TOTAL	91 434		3 367
Autres participations	251 171		14 000
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	251 201		14 000
TOTAL GENERAL	342 635		17 367

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		780	52 578	52 578
Matériel de transport			29 672	29 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 970	8 801	8 801
TOTAL		3 750	91 051	91 051
Autres participations			265 171	
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			265 201	30
TOTAL GENERAL		3 750	356 252	91 081

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 359		780	52 578
Matériel de transport	25 074	4 598		29 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 836	835	2 970	4 701
TOTAL	85 269	5 433	3 750	86 952
TOTAL GENERAL	85 269	5 433	3 750	86 952

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	4 598				
Matériel de bureau informatique mobilier	835				
TOTAL	5 433				
TOTAL GENERAL	5 433				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	6 080	14 000	6 080		14 000
TOTAL	6 080	14 000	6 080		14 000
TOTAL GENERAL	6 080	14 000	6 080		14 000
Dont dotations et reprises financières		14 000	6 080		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	9 947	9 947	
Impôts sur les bénéfices	13 086	13 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 522	1 522	
Groupe et associés	1 600 397	1 600 397	
Débiteurs divers	2 021	2 021	
Charges constatées d'avance	978	978	
TOTAL	1 627 981	1 627 981	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 019	11 019		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 392	1 392		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 658	1 658		
Autres impôts taxes et assimilés	1 164	1 164		
Groupe et associés	136 115	136 115		
TOTAL	151 359	151 359		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	130 228			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	17 000			17 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	38
Total	38

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Emprunts et dettes financières diverses	3 809
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 400
Dettes fiscales et sociales	2 088
Total	13 309

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	978
Total	978

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300911	5 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300914	13 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300915	60 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300916	20 000
ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE LA STE CIRA AU 300918	32 000
Total	130 000

Les abandons de compte courant sont tous soumis à la clause à retour à meilleur fortune.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société 3D DEVELOPPEMENT
42410 CHAVANAY

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	détenus nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- DEFI	37 000	330 784	30.00	11 100	11 100			308 000	144 016	48 007	
- SCI LA ROSE	1 000	11 380	50.00	500	500	88 043		26 400	11 380	5 690	
- SCI FONTUSA	1 524	24 761	50.00	148 000	148 000	288 242		55 040	24 761	12 381	
- SARL CIRA	8 000	20 375	49.00	4 790	4 790	56 007		647 174	113		
- SCI PARC D ACTIVITE DE LA GA	3 000		33.00	1 000	1 000	133 106					
- SCI LES TERRASSES DE NEYRON	3 000	15 603	33.00	1 000	1 000	2 248		7 640	15 603		
- SCCV 222 au capital de 1000€	1 000	854	20.00	200	200	2 078			854	184	
- VPL au capital de 270 000€	270 000	57 564	20.00	60 080	60 080	31 645		181 465	29 044	8 479	
- 3 D INFRASTRUCTURE	40 000	21 687	35.00	14 000	14 000	18 756		308 472	1 805		
- SARL ACROPOLE INVEST	8 000	245 848	25.00	21 500	21 500	716 637			204 375		
- SCI LES RESIDENCES DES CHARM	3 000		33.33	1 000	1 000	114 979					
- SCI POLE MEDICAL DE ST ROMAI	6 000	12 491	16.67	1 000	1 000	97 544			12 491		
- SCI BEL HORIZON	3 000	84 905	33.33	1 000	1 000	52 723		3 218 851	84 905	28 302	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											
- françaises	1 000	8 238		1	1	464		17 661	8 238	98	

3D DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 170 000 euros
Siège social : 190 RN 86
42410 CHAVANAY

439 382 953 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 134 011,93 euros de la manière suivante :

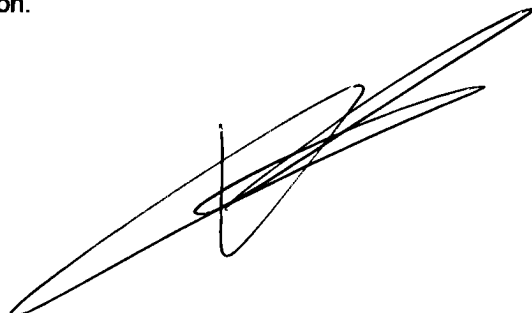
- Bénéfice de l'exercice	134 011,93 euros
- Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	165 988,07 euros
- Distribution à titre de dividendes	300 000,00 euros
Soit 17,65 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre de titres	Dividende brut par titre	Fraction éligible à l'abattement de 40%
30/09/2018	17 000	2,94 €	100%
30/09/2017	17 000	8,82 €	100%
30/09/2016	17 000	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 MARS 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick VEYRE

